

Cours biblique - Ce que la Bible dit Leçon 7

L'ÉGLISE

Dans la leçon n° 6, nous avons constaté l'importance de l'Église puisqu'elle est l'accomplissement du dessein de Dieu et qu'elle est promise à une grande destinée de par sa grande vocation. Cette leçon-ci nous présentera l'organisation de l'Église du point de vue de l'assemblée locale et nous présentera l'universalité de l'Église.

1. L'organisation de l'Église universelle

La Bible parle souvent de l'Église dans un sens universel pour décrire sa présence dans le monde en tant qu'organisme (Matthieu 16 :18 ; Ephésiens 3 :10 ; 5 :23). Dans la leçon précédente, nous avons vu que l'Église universelle se compose de tous les sauvés : ceux qui sont en Christ, qui le servent, l'adorent et vivent selon la loi de Dieu contenue dans le Nouveau Testament.

A- CHRIST EST LE SEUL CHEF DE L'ÉGLISE

Toute organisation a besoin d'une autorité centrale, d'un « centre nerveux » qui veille sur l'unité, la cohésion et la mission de l'ensemble ; en un mot, qui gouverne. L'Église a-t-elle besoin d'un tel gouvernement à sa tête ? Selon sa volonté, Dieu donna à l'Église un chef suprême, Jésus-Christ (Ephésiens 1 :22-23). Les Écritures soulignent l'unité qui existe entre le Christ et son Église, en précisant que l'Église est le corps du Christ ; ainsi, comme le corps humain est soumis à la tête qui le dirige, le corps du Christ, l'Église universelle ne reconnaît d'autre chef que Jésus-Christ (Ephésiens 5 :24).

La Bible déclare : « *Il y a un seul corps et un seul Seigneur* » (Ephésiens 4 :5). Qui pourrait concevoir un corps possédant plus d'une tête ? D'ailleurs, l'Église n'a pas besoin de deux têtes. Christ peut procurer à son Église, son corps, tout ce qui contribue à la vie et à la piété (2 Pierre 1 :3). Il écoute ses prières (Hébreux 4 :14, 16 ; 7 :25). Il veille à son perfectionnement et à son développement spirituel (Ephésiens 4 :13, 16). En outre, Christ a pourvu son Église d'un guide infaillible, non pas en déléguant ses pouvoirs à un autre chef, mais en donnant à l'Église les Écritures (2 Timothée 3 :16-17). Il est réellement le chef suprême de l'Église, et il est capable de la conduire jusqu'au bout de sa mission.

Quoique les Écritures affirment explicitement que Jésus est la seule tête de l'Église, certains prétendent que Christ aurait fondé son Église sur l'apôtre Pierre ; ce même apôtre aurait aujourd'hui un successeur qui poursuit cette mission de chef de l'Église sur la terre. Les paroles de Jésus à Pierre, en Matthieu 16 :18-19 sont souvent citées à l'appui de cette doctrine. « Sur cette pierre je bâtirai mon Église » et « je te donnerai les clefs du royaume », pour « lier » et « délier ». Nous verrons cependant que l'examen des enseignements bibliques et des données est loin de confirmer une telle doctrine.

B- EXAMEN DES ECRITURES

Notons tout d'abord que Jésus n'a pas dit : « sur toi Pierre –nom propre – je bâtirai », mais il a dit : « sur cette pierre » –nom commun. Dans la langue originale (le grec), deux mots sont ici à considérer : PETROS, nom masculin, qui signifie un « quartier de roche » ou un « éclat de roche » et d'où est dérivé le nom de l'apôtre, et PETRA, nom féminin, qui est le mot classique pour désigner la totalité de la roche ou du roc. Or, Jésus parle du « roc » sur lequel il bâtira son Eglise. Ce n'est pas sur PETROS qu'il a l'intention de bâtir l'Eglise, mais sur PETRA qui est plus solide et plus substantielle. Mais alors, que désigne PETRA ? Le contexte de Matthieu 16 :13-18 a pour sujet la véritable identité de Jésus. Il demande : « *Qui dit-on que je suis ?* »... « *Qui dites-vous que je suis ?* » Pierre déclare formellement : « *Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.* » De toute évidence, c'est la proclamation de cette vérité, et non la personne de l'apôtre, qui constitue la PETRA, la roche sur laquelle Jésus bâtirait son Eglise. Pierre lui-même ne montre-t-il pas que c'est bien dans ce sens qu'il a compris les paroles de Jésus lorsqu'il explique plus tard que Jésus est « *la pierre [...]* *qui est devenue la principale de l'angle* » (Actes 4 :11 ; 1 Pierre 2 :6, 8) ? Paul confirme cette vérité lorsqu'il écrit que « *l'homme ne peut poser un autre fondement que celui qui a déjà été posé, savoir Jésus-Christ* » (1 Corinthiens 3 :11). Aucun texte de l'Ecriture ne décrit l'apôtre Pierre comme le fondement de l'Eglise. Cependant, tout comme les autres Apôtres, Pierre fait partie des pierres vivantes de la maison spirituelle de Dieu (2 Pierre 2 :5). Il est évident que Pierre a eu un grand rôle à jouer dans l'établissement de l'Eglise, de même que les autres Apôtres. C'est pourquoi, il est écrit que l'Eglise est aussi fondée sur « *les apôtres et les prophètes* » (Ephésiens 2 :19-20). Que Pierre n'a pas été investi de prérogatives exclusives au sein des Douze du fait que le pouvoir de lier et de délier (Matthieu 16 :19) a également été donné aux autres disciples (Matthieu 18 :18). Par la prédication de l'Evangile, les Apôtres ont lié et délié la volonté du Christ et ont ouvert au monde les portes du royaume (Actes 2 :14-41 ; 8 :4). Ils ont ainsi exercé une autorité directement reçue de Dieu. Leurs actes et leurs décisions avaient déjà reçu la sanction divine : « *...ce que vous lierez sur la terre sera lié dans les cieux ; ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux* » (Matthieu 18 :18).

Il n'y avait donc pas de « prince des apôtres ». Ils exerçaient tous la même autorité. Ceci est encore confirmé par le fait que l'apôtre Paul ne se considérait inférieur en rien aux autres Apôtres (2 Corinthiens 12 :11-12). En fait, un jour, il s'est même vu moralement contraint de reprendre sévèrement, en public, l'apôtre Pierre dont il désapprouvait la conduite (Galates 2 :11-14). Notons encore que Jésus n'a pas établi Pierre comme apôtre du monde entier ; mais il lui a spécifiquement confié les Juifs ou « circoncis » (Galates 2 :7-8). Ainsi, nous constatons que le texte biblique n'enseigne nullement que Pierre était chef de l'Eglise. Il est par conséquent inutile d'essayer de trouver une quelconque indication concernant soit ses successeurs, soit l'instauration d'un évêque universel appelé pape.

C- L'EVIDENCE HISTORIQUE

Quoique l'évidence biblique soit décisive pour trancher la question, il est néanmoins intéressant de faire intervenir certains témoignages historiques. Si dès le commencement, Pierre avait été considéré comme le « roc » ou la « pierre » de Matthieu 16 :18, ce fait aurait vraisemblablement été universellement connu et reconnu dans l'Eglise primitive. Or, les écrits que nous ont laissés plusieurs grandes figures de l'Eglise des premiers siècles, appelées Pères de l'Eglise, parlent précisément du contraire. Par exemple, Justin (martyr vers 165) dans son « Dialogue avec Tryphon », écrit : « la pierre sur laquelle notre Seigneur a promis d'édifier son Eglise c'est la confession de foi de Pierre ». Le célèbre Chrysostome de Constantinople (347 – 407) déclare dans sa 55^{ème} « Homélie sur saint Matthieu » : « Sur ce roc, c'est-à-dire sur la foi de sa confession : « *tu es le Christ, le fils du Dieu vivant* ». De même, Hilaire de Poitiers, qui mourut en 367, écrit : « Le rocher est le roc béni et unique de la foi confessée par la bouche de Pierre » (2^{ème} livre sur la Trinité). En Orient, le grand théologien Origène (182 – 251) fait cette remarque : « Si vous

imaginez que toute l'Eglise a été fondée sur ce Pierre, que faites-vous de Jean et de chacun des apôtres ? » Et même Augustin (354 – 430), une des plus grandes figures de l'histoire de l'Eglise, paraphrase comme suit les paroles de Jésus en Matthieu : « Tu es Pierre et sur cette pierre –que tu as confessée, sur cette pierre que tu as reconnue en disant « *tu es le Christ, le fils du Dieu vivant* » - je bâtirai mon Eglise. Je te bâtirai sur moi et non moi sur toi. Car les hommes qui ont voulu bâtir sur d'autres hommes ont dit : « ... *je suis de PAUL ! Et moi d'APOLLOS ! Et moi, de CEPHAS !* » c'est-à-dire de Pierre (1 Corinthiens 1 :12). Quant à ceux qui n'ont pas voulu être fondés sur PIERRE, mais sur la pierre, ils ont dit : « *Moi, je suis de Christ !* » pour que Pierre puisse être fondé sur « la pierre » et non « la pierre » sur PIERRE.

Nous pouvons ainsi constater que le texte biblique aussi bien que l'évidence historique déclarent que le Christ est la seule tête de l'Eglise.

Mais comment son autorité s'exerce-t-elle ?

2. Les apôtres et prophètes de l'Eglise

Christ exerce son autorité dans l'Eglise par l'intermédiaire des hommes inspirés que sont les Apôtres et les prophètes. Ils occupent la plus haute charge dans l'Eglise (1 Corinthiens 12 :28 ; Ephésiens 4 :11). En fait, l'Eglise également désignée par l'expression « la maison » ou « famille de Dieu », est édifiée « *sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire* » (Ephésiens 2 :19-20). Pour leur permettre de révéler au monde la volonté du Christ et ainsi fonder l'Eglise (Ephésiens 4 :11-15), Dieu accorda à ces hommes le don de l'inspiration ainsi que des pouvoirs miraculeux. Les miracles qu'ils faisaient avaient pour but de confirmer l'origine divine de leur message (Marc 16 :20 ; Actes 1 :8 ; Hébreux 2 :4). Les prophètes pouvaient révéler la volonté de Dieu par inspiration (2 Pierre 1 :20-21), mais seuls les Apôtres étaient en mesure de transmettre des dons miraculeux à d'autres hommes (Actes 8 :18 ; 2 Timothée 1 :6 ; Romains 1 :11). L'évangéliste Philippe exerça en Samarie le don des miracles qu'il tenait des Apôtres, mais il fallut la présence de ces derniers pour transmettre aux convertis de Philippe des dons miraculeux (Actes 8 :5-18).

Par conséquent, la transmission de pouvoir miraculeux cessa avec la mort du dernier apôtre. L'apôtre Paul avait d'ailleurs annoncé que les diverses manifestations miraculeuses devaient cesser (1 Corinthiens 13 :8-10). Notons en outre qu'elles ne sont plus nécessaires de nos jours car les Apôtres, en rédigeant leur message sacré, nous ont transmis toutes les données de la foi et cela « *une fois pour toutes* » (Jude 3 ; Hébreux 2 :4 ; 2 Timothée 3 :16-17).

Les Apôtres du Christ, les prophètes et ceux qui avaient le don des miracles ont rempli leur mission. Il n'y a donc plus de place pour de nouveaux apôtres, de nouveaux prophètes ou des dons miraculeux.

La charge apostolique était unique. Il est significatif que les Apôtres ne se soient pas souciés d'avoir des successeurs. Le cas de Judas, remplacé par Matthias, est purement exceptionnel, car il s'agissait, dans ce cas particulier, d'accomplir les Ecritures (Actes 1 :20 ; Psaumes 69 :25). Pour avoir la vocation et la charge d'apôtre, dans le sens des Douze, il fallait être un témoin oculaire de la résurrection du Seigneur (Actes 1 :21-22). En prévision de leur propre disparition, c'est la soumission à l'autorité de la parole écrite que les Apôtres recommandaient aux chrétiens et non la soumission et l'obéissance à leurs successeurs (Actes 20 :32 ; 2 Timothée 3 :16-17 ; 2 Pierre 1 :12-21).

De même que Jésus est toujours le chef de l'Eglise universelle, quoique présent en esprit seulement (Ephésiens 1 :22-23 ; Matthieu 18 :20), de même par leur message écrit inspiré de Dieu, les Apôtres et les prophètes sont toujours présents dans l'Eglise.

A travers la Parole vivante, les Ecritures, ils occupent toujours la même position dans les fondements de l'Eglise, tout comme Christ occupe toujours sa position en tant que pierre d'angle

(1 Pierre 2 :4-7 ; Ephésiens 2 :20). Aujourd'hui, l'Eglise universelle a les mêmes Apôtres, les mêmes prophètes et le même chef que l'Eglise du premier siècle.

Chaque assemblée locale est autonome, c'est-à-dire qu'elle se gouverne elle-même. Elle est soumise à la seule autorité du Christ, telle qu'elle s'exerce à travers ses Apôtres et prophètes. Les Ecritures constituent la seule charte, la seule règle infaillible de l'Eglise (2 Timothée 3 :16-17). Il n'existe aucune organisation en dehors de l'assemblée locale qui pouvait, par exemple, avoir l'autorité de régir différentes assemblées. Les assemblées locales sont absolument indépendantes de toute organisation centrale. Elles n'ont pas de « quartier général ». Le seul pouvoir suprême et unifiant demeure le Christ.

Cependant, toutes ces assemblées locales qui forment l'Eglise universelle sont unies entre elles par une foi commune, par l'amour et la coopération (Ephésiens 4 :1-6 ; 2 Corinthiens 8 :24 ; Romains 15 :26). Elles portent toutes le même nom. Elles ont une même doctrine. La division entre elles est un péché (1 Corinthiens 1 :10-13 ; 3 :3).

Comment est-il possible d'atteindre ce degré d'unité et de cohésion sans avoir, sur terre, pour l'Eglise, la supervision d'un quartier général ? Cela est rendu possible par le simple fait que chaque assemblée locale est soumise au même chef : le Christ (Colossiens 1 :18), qu'elle repose sur le même fondement : le Christ (1 Corinthiens 3 :11) et qu'elle obéit à la même expression de l'autorité suprême, à savoir la volonté du Christ révélée dans le Nouveau Testament (2 Timothée 3 :16-17).

Il est aisé de percevoir en cela toute la sagesse de Dieu. Par exemple, si une assemblée locale devait, par malheur, se corrompre d'une manière ou d'une autre, dans la doctrine ou dans les mœurs, elle n'affecterait pas les autres assemblées, en vertu de l'autonomie ou indépendance de chaque assemblée locale. Si une fenêtre n'est composée que d'une grande vitre, il suffit d'une pierre pour endommager toute la vitre, mais si une fenêtre est composée de plusieurs petites vitres, la pierre ne peut affecter que l'une d'entre elles. Le mal ne s'étend pas aux autres.

3. L'organisation de l'Eglise locale

L'Eglise universelle est subdivisée en de nombreuses assemblées (congrégations ou Eglises locales). C'est aux différentes assemblées locales auxquelles Paul faisait allusion lorsqu'il écrivait : « *Toutes les Eglises de Christ vous saluent* » (Romains 16 :16). Dans sa lettre aux chrétiens de la ville de Corinthe, il les appelle « l'Eglise de Dieu » (1 Corinthiens 1 :2).

D'autre part, si les hommes instaurent un gouvernement central, détenant sur terre le pouvoir suprême sur toutes les assemblées, qu'advierait-il de toutes ces assemblées si le quartier général venait lui-même à se corrompre ? La tête étant malade, le corps entier en serait affecté.

Ainsi, nous voyons que Dieu a voulu que l'Eglise soit protégée et a accordé à chaque assemblée autonomie et indépendance.

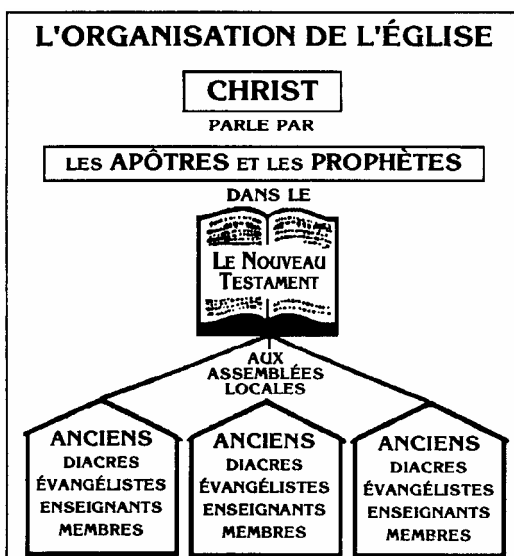
Au sein de l'assemblée locale, il existe une organisation qui est également voulue par Dieu. Elle se compose d'anciens (ou évêques), de diacres, d'évangélistes, d'instructeurs et naturellement des membres. Examinons séparément chacune de ces fonctions.

A- LES ANCIENS

A l'origine, chaque assemblée locale choisissait ses propres « conducteurs ». Ces hommes étaient indifféremment appelés « anciens » (Actes 14 :23), ou « évêques » (Philippiens 1 :1), ou « pasteurs » (Ephésiens 4 :11). C'est ainsi que l'apôtre Paul réunit un jour les anciens de l'Eglise

d'Ephèse et leur rappela qu'en tant « qu'évêques » ils devaient paître l'Eglise comme des pasteurs (Actes 20 :17, 28 ; Tite 1 :5-7 ; 1 Pierre 5 :1-4).

Le mot « ancien » suggère l'âge et la maturité nécessaires pour assumer une telle responsabilité (1 Timothée 3 :6). Le mot « évêque » signifie littéralement « surveillant ».



Les évêques ne doivent pas dominer avec un esprit autoritaire, mais veiller à être les « modèles du troupeau » (1 Timothée 3 :5 ; 1 Pierre 5 :2-3).

Enfin, le terme « pasteur », synonyme de « berger », décrit bien la fonction de ceux qui ont la responsabilité de conduire l'Eglise dans des pâturages de Vérité, à l'écart des dangers et des erreurs (Actes 20 :28-31 ; 1 Pierre 5 :1-2).

Ainsi, comme un homme peut être à la fois un père, un mari et un fils, les mots « ancien », « évêque » et « pasteur » désignent les différents aspects d'une même fonction.

Pour aspirer à cette charge, il faut satisfaire à des conditions très strictes et précises (1 Timothée 3 :2-7 ; Tite 1 :6-9). Chaque ancien doit être un homme d'une grande maturité spirituelle et ayant une conduite irréprochable ; il doit pouvoir enseigner. Un ancien

doit être marié (1 Timothée 3 :1-3) : « *Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté ; car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Eglise de Dieu ?* » (1 Timothée 3 :4-5).

La Bible nous indique qu'il y avait plusieurs anciens (ou évêques) dans chaque assemblée locale (Actes 14 :23 ; 20 :1-7 ; Tite 1 :5 ; Philippiens 1 :1). La Bible ne mentionne jamais un seul évêque qui serait responsable de plusieurs Eglises mais toujours plusieurs évêques qui sont responsables d'une seule assemblée.

L'autorité des évêques ne s'exerçait pas en dehors de l'assemblée locale où ils avaient été nommés (1 Pierre 5 :2). Il n'existait donc pas de hiérarchie parmi les évêques des différentes Eglises. Lorsque la Bible parle du « *souverain pasteur* », c'est au Christ qu'elle fait allusion (1 Pierre 5 :4).

B- LES DIACRES

Ils travaillent sous l'autorité des Anciens. Eux aussi doivent posséder certaines qualifications précises (1 Timothée 3 :8-13). Le mot « diacre » signifie serviteur. Ces hommes s'acquittent de certaines fonctions dans l'Eglise, comme celle qui est stipulée en Actes 6 :1-6.

Il ne fait aucun doute que dans les premiers temps de l'Eglise, il y avait aussi plusieurs diacres dans chaque assemblée. Cela ressort clairement d'une des salutations de l'apôtre Paul qu'il adressa « *à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippes, aux évêques et aux diacres* » (Philippiens 1 :1).

C- LES EVANGELISTES

Etymologiquement, un évangéliste est « un proclamateur de la bonne nouvelle ». Les évangélistes annoncent l'Évangile de Jésus-Christ. C'est leur vocation (2 Timothée 4 :2-5). L'usage populaire les désigne comme des pasteurs. Bibliquement parlant, nous l'avons déjà vu, un pasteur est un ancien. Ce n'est pas nécessairement un évangéliste (1 Timothée 5 :22 ; 2 Timothée 2 :15-16 ; 2 :22-26 ; 3 :14-17).

D- LES ENSEIGNANTS (DOCTEURS)

C'est le dernier ministère mentionné par Paul en Ephésiens 4 :11. Quoique leurs qualifications précises ne soient pas stipulées avec précision dans les Ecritures, il y est clairement indiqué qu'un docteur doit posséder une connaissance profonde des Ecritures, alliée à un caractère éprouvé (Jacques 3 :1, 13 ; Hébreux 5 :12).

E- LES MEMBRES

En obéissant à l'Evangile, tous les chrétiens deviennent membres d'une Eglise locale et font partie de son organisation (Actes 2 :38 , 47 ; 1 Corinthiens 12 :12-22). Chaque membre doit être soumis aux anciens de son assemblée (Hébreux 13 :17), s'efforcer de croître en participant activement à la vie de son Eglise locale (Ephésiens 4 :15-16) et rester fidèle à Christ sa vie durant (Apocalypse 2 :10).

CONCLUSION

Nous venons d'étudier l'organisation de l'Eglise telle qu'elle se présentait au commencement et telle qu'elle devrait encore se présenter aujourd'hui. Tous les chrétiens du monde constituent l'Eglise universelle du Christ. Jésus-Christ est la tête de ce corps. Les Apôtres et les prophètes ont accompli, de leur vivant, leur mission terrestre. Leur œuvre se poursuit cependant par le moyen de leurs écrits dont l'inspiration divine est confirmée par les nombreux miracles qu'ils ont opérés. Par ces écrits, ils sont encore présents, proclamant l'Evangile du Christ et dirigeant son peuple. Le Nouveau Testament n'autorise aucune autre organisation pour son Eglise universelle. L'organisation de chaque assemblée locale comprend des anciens, des diacres, des évangélistes, des instructeurs et des membres. L'assemblée locale ainsi organisée est autonome. Elle ne se soumet à aucune autorité en dehors d'elle-même. Dans la prochaine leçon intitulée « L'unité de l'Eglise », nous étudierons en détail comment ces nombreuses assemblées indépendantes peuvent former un corps uni, sans structure hiérarchisée ou « quartier général ».